

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le mardi 9 avril 2019, à 19 heures, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Raymond Brazeau :**

Caroline Huot	Conseillère poste 1
Pierre Métras	Conseiller poste 2
Danielle Caron	Conseillère poste 3
Jacques de Foy	Conseiller poste 4
Hélène Desgranges	Conseillère poste 6

Est absente la mairesse Danielle Ouimet.

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire suppléant déclare la séance ouverte à 19 h00.

\*\*\*\*\*

116-04-2019

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR - 9 AVRIL 2019**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
  - 03.01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019
  - 03.02 Adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 19 mars 2019

04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 04.01 Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2018
- 04.02 Registre des comptes à payer au 31 mars 2019
- 04.03 Registre des comptes à payer au 9 avril 2019
- 04.04 Registre des salaires du 24 février au 30 mars 2019
- 04.05 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière – délégation de compétence
- 04.06 MRC d'Antoine-Labelle – 5 à 7 des élus municipaux - 17 avril 2019
- 04.07 MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre des partenaires du milieu – Stratégie jeunesse – 16 mai 2019
- 04.08 MRC d'Antoine-Labelle – Formation sur la Loi sur les ingénieurs – 24 avril 2019
- 04.09 CLD<sup>2</sup> d'Antoine-Labelle – Désistement de la ZEC Maison-de-Pierre de l'entente provinciale sur la circulation quad dans les zones d'exploitation contrôlée (ZEC)

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 05.01 MRC d'Antoine-Labelle – Table technique Schéma de couverture de risques en incendie – 18 avril 2019

06. TRANSPORT

- 06.01 Députée de Labelle – Demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2019-2020)
- 06.02 Achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)
- 06.03 Demande de réfection de la Route 311 – secteur Lac-du-Cerf
- 06.04 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – attestation de dépenses

07. HYGIÈNE DU MILIEU

- 07.01 RIDL<sup>2</sup> – Rapport annuel 2018
- 07.02 RIDL – Bilan de masse 2018
- 07.03 RIDL – Redevances pour l'élimination des matières résiduelles 2018

08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 08.01 FQM<sup>4</sup> – Formation *La procédure d'évaluation environnementale québécoise et le rôle du BAPE* – Webinaire 11 avril 2019

09. LOISIRS

- 09.01 Soumissions pour l'installation d'une minuterie pour les lumières du terrain de tennis
- 09.02 Loisirs Laurentides – Campagne d'affiliation 2019-2020
- 09.03 Demande au Club de Motos-Neiges Anti-Loup inc. pour l'enlèvement des passerelles pour motoneiges dans la passe du Nord-Est

10. CULTURE

10.01 Réseau Biblio Laurentides – Échange de livres 15 mai 2019

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

12. AVIS DE MOTION

12.01 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement 348-2019 sur la gestion contractuelle

12.02 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement 349-2019 déléguant certains pouvoirs à la directrice générale et secrétaire-trésorière, à l'inspecteur municipal et abrogeant le règlement numéro 282-2011

13. RÈGLEMENT

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

<sup>1</sup> Municipalité régionale de comté

<sup>2</sup> Centre local de développement

<sup>3</sup> Régie intermunicipale des déchets

<sup>4</sup> Fédération québécoise des municipalités

et d'ajouter en 14. Varia - 14.01 Congrès ADMQ – 12-13-14 juin 2019.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**117-04-2019**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
appuyé par la conseillère Hélène Desgranges  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le  
procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**118-04-2019**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 19 MARS 2019**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
appuyé par la conseillère Caroline Huot  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le  
procès-verbal de la séance ajournée du 19 mars 2019.

**ADOPTÉE**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

119-04-2019

**PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR ET DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'exercice financier 2018, tels que présentés par notre firme comptable Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc. et de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

120-04-2019

**REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2019**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 31 MARS 2019</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
L1900114			429,96 \$
M1900115	À	M1900120	20 122,51 \$
C1900121	À	C1900131	6 371,51 \$
L1900132	À	L1900138	16 656,61 \$
P1900139	À	P1900151	9 355,84 \$
<b>TOTAL</b>			<b>52 936,43 \$</b>

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

121-04-2019

**REGISTRE DES COMPTES A PAYER AU 9 AVRIL 2019**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
appuyé par la conseillère Caroline Huot  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter pour paiement le  
registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 9 AVRIL 2019</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
M1900152			1 487,08 \$
L1900153	À	L1900155	856,76 \$
P1900156	À	P1900157	1 196,94 \$
<b>TOTAL</b>			<b>3 540,78 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

122-04-2019

**REGISTRE DES SALAIRES POUR LA PÉRIODE DU 24 FÉVRIER AU 30 MARS 2019**

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges  
appuyé par le conseiller Pierre Métras  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’approuver le paiement des  
registres des chèques salaires pour la période du 24 février au 30 mars 2019, se  
totalisant 40613.07 \$. Chèques numéro : D1900082 à D1900126.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

123-04-2019

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy  
appuyé par la conseillère Caroline Huot  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 MARS 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1900042			201,57 \$
ENB1900043	À	ENB1900058	4 906,22 \$
<b>TOTAL</b>			<b>5 107,79 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

124-04-2019

**MRC D'ANTOINE-LABELLE – INVITATION 5 A 7 DES ÉLUS MUNICIPAUX - MERCREDI 17 AVRIL 2019**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
appuyé par le conseiller Pierre Métras  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les personnes suivantes à assister au 5 à 7 des élus municipaux qui se tiendra à Mont-Laurier, le mercredi 17 avril 2019 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives : Danielle Ouimet, Caroline Huot, Pierre Métras, Danielle Caron, Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Hélène Desgranges et Jacinthe Valiquette.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

125-04-2019

**MRC D'ANTOINE-LABELLE – RENCONTRE DES PARTENAIRES DU MILIEU –  
STRATÉGIE JEUNESSE – JEUDI 16 MAI 2019**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, madame Danielle Ouimet, et la directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, à assister à la rencontre des partenaires du milieu sur la stratégie jeunesse qui se tiendra à Mont-Laurier, le jeudi 16 mai 2019 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

126-04-2019

**MRC D'ANTOINE-LABELLE – FORMATION SUR LA LOI DES INGÉNIEURES -  
JEUNESSE – MERCREDI 24 AVRIL 2019**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, et l'inspecteur municipal, monsieur Maurice Marier, à assister à la formation sur la Loi des ingénieurs qui se tiendra à Mont-Laurier, le mercredi 24 avril 2019 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

127-04-2019

**DÉSISTEMENT DE LA ZEC MAISON-DE-PIERRE DE L'ENTENTE PROVINCIALE SUR LA CIRCULATION QUAD DANS LES ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE (ZEC)**

ATTENDU QUE l'assemblée générale annuelle de la ZEC Maison-de-Pierre a résolu d'abroger l'article 4 de son règlement faisant référence à l'exclusion des membres de la FQCQ n'étant pas obligés de s'enregistrer et d'acquitter les droits de circulation sur le territoire de la ZEC Maison-de-Pierre ;

ATTENDU QUE la ZEC Maison-de-Pierre a demandé au club quad, responsable du sentier fédéré localisé sur son territoire, de retirer toute la signalisation destinée aux quadistes ;

ATTENDU QUE l'absence de signalisation officielle vient détruire le statut de sentier fédéré 4 saisons ;

ATTENDU QUE la coupure du réseau fédéré positionne le village de L'Ascension en cul-de-sac sur toute la cartographie officielle de la FQCQ (papier et numérique) et des autres producteurs de cartes thématiques ;

ATTENDU QUE le club quad a déjà investi plus de 93 000\$ en aval, en amont ainsi que sur le territoire de la ZEC afin d'améliorer ce lien régional 4 saisons ;

ATTENDU QUE la région travaille activement avec les clubs et parties prenantes pour maintenir l'intégrité du réseau en investissant et soutenant les clubs dans l'entretien et l'aménagement d'infrastructures ;

ATTENDU QUE ce lien régional représente un accès à la partie du nord du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle pour la clientèle provenant des régions plus au sud ;

ATTENDU QUE la pratique récréotouristique du quad génère des revenus annuels de 25 M\$ et plus et que 361 emplois sont reliés à l'existence de cette industrie sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle ;

ATTENDU QUE la région souhaite devenir la destination numéro 1 en offrant une expérience 4 saisons complètes sur un réseau de qualité ;

ATTENDU QUE les intervenants de la région ainsi que le CLD d'Antoine-Labelle investissent massivement pour promouvoir le quad et positionner la région comme destination quad 4 saisons ;

ATTENDU QUE les quadistes circuleront dorénavant sur le territoire de la ZEC sans pouvoir se référer à une signalisation quad officielle provoquant ainsi une expérience potentiellement désagréable et dangereuse ;

ATTENDU QUE le désistement de la ZEC Maison-de-Pierre vient menacer l'entente provinciale sur la circulation quad dans les ZECs ainsi que l'économie de plusieurs autres régions du Québec tout en menaçant sérieusement l'intégrité du réseau ;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle soutiennent l'industrie du VHR et reconnaissent son importance pour la vitalité économique de ses villes et villages ;

ATTENDU QUE les municipalités souhaitent réduire les facteurs de risque pouvant mettre en péril l'intégrité du réseau ;



ATTENDU QUE sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, des groupes d'individus peuvent intervenir sur un territoire public en vertu d'une délégation de gestion, d'une loi et d'une réglementation et que certaines décisions entraînent des conséquences négatives pour la santé économique de toute une région ;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles d'intervenir auprès des dirigeants de la ZEC Maison-de-Pierre pour les sensibiliser sur l'importance de respecter l'entente provinciale sur la circulation quad dans les ZECs, et ce, afin de maintenir l'intégrité du réseau ;

Il est également résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère concerné de réviser officiellement le « Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et pêche » afin que la présence d'un sentier VHR (quad et motoneige) et des clientèles quadistes et motoneigistes soient prises en considération afin d'assurer la pérennité et l'intégrité du réseau et surtout éviter une double tarification pour les touristes et excursionnistes qui acquittent déjà des droits d'accès.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**128-04-2019**

### **MRC D'ANTOINE-LABELLE – TABLE TECHNIQUE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE – JEUDI 18 AVRIL 2019**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, madame Danielle Ouimet, et la directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, à assister à la rencontre de la Table technique du Schéma de couverture de risques en incendie qui se tiendra à Mont-Laurier, le jeudi 18 avril 2019 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## TRANSPORT

129-04-2019

### DÉPUTÉE DE LABELLE – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE 2019-2020)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf désire améliorer son réseau routier local afin que les contribuables et les usagers bénéficient de chemins adéquats et sécuritaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf offre très peu de services à ses contribuables et qu'il est primordial pour les élus municipaux d'offrir un excellent service du côté des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT que le budget municipal n'est pas assez considérable pour améliorer adéquatement son réseau local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande, à Madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle, de recommander au ministre des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, une aide financière de 273 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2019-2020), et ce, afin d'améliorer le réseau local adéquatement et le rendre plus sécuritaire.

Les travaux proposés pour l'année 2019 se décrivent comme suit :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>	
<b>REMISE EN ÉTAT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES MUNICIPALES</b>	
<b>Travaux de réfection - chemin du Lac-Mallonne</b>	273 000 \$
Reprofilage fossés	
Creusage fossés	
Ponceaux	
Réparation de la fondation	
Décohésionnement du pavage	
Rechargement granulaire en MG-20B	
Nivellement	
<b>TOTAL</b>	<b>273 000\$</b>

**ADOPTÉE**

130-04-2019

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a confié, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité de Lac-du-Cerf, pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement ;

QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf a confié, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf commande 200 tonnes métriques de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2019-2020 dans le cadre du regroupement d'achats de l'UMQ – Appel d'offres CS-20192020.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

131-04-2019

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – RÉFECTION DE LA ROUTE 311, SECTEUR LAC-DU-CERF**

CONSIDÉRANT la très mauvaise qualité de la chaussée de la Route 311, secteur Lac-du-Cerf et qu'il est primordial qu'elle soit rénovée ;

CONSIDÉRANT que ce tronçon faisait partie du plan quinquennal et que chaque année l'échéancier est toujours repoussé ;

CONSIDÉRANT que beaucoup d'usagers empruntent ce tronçon de la Route 311 à partir de la route 309 à Notre-Dame-de-Pontmain pour se rendre à la route 117 à Lac-des-Écorces, ou vice versa, évitant ainsi un détour par le centre-ville de Mont-Laurier ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre important de véhicules lourds en transit sur ce tronçon contribue à l'accélération de la détérioration de la chaussée et réduit la sécurité routière ;

CONSIDÉRANT que ce tronçon de la Route 311 fait par du Circuit Vélo – La Vallée du Lièvre dans les Hautes-Laurentides et que les cyclistes sont de plus en plus craintifs d’emprunter ce segment étant donné le très mauvais état de la chaussée ;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, le Ministère des Transports du Québec procède seulement à du rapiéçage manuel ;

CONSIDÉRANT qu’il est de plus en plus difficile l’hiver de procéder au déneigement de la Route 311 étant donné la détérioration de la chaussée ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf juge primordial que les contribuables et les usagers bénéficient d’une route en bon état et sécuritaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l’unanimité des conseillers présents de demander au ministre des Transports du Québec monsieur François Bonnardel, ce qui suit :

QUE la réfection de la Route 311, secteur Lac-du-Cerf, soient priorisés dans leur planification à court terme, et ce, afin de permettre aux usagers de la route de bénéficier d’une route sécuritaire et adéquate.

Il est de plus résolu à l’unanimité des conseillers présents de faire parvenir ladite résolution en copie conforme à monsieur Claude Thibeault, directeur de Laurentides-Lanaudière, monsieur Pierre Lapointe, chef de Centre de services de Mont-Laurier et à madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

132-04-2019

**PROGRAMME D’AIDE À L’ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – ATTESTATION DE DÉPENSES**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a versé une compensation de 148 110 \$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2018 ;

CONSIDÉRANT que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, la municipalité doit attester et confirmer l’utilisation de cette somme ;

CONSIDÉRANT que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Lac-du-Cerf vise l’entretien courant et préventif des routes locales de niveaux 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l’unanimité des membres présents, d’attester la véracité des frais encourus de 162 565 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l’année 2018 sur des routes locales de niveaux 1 et 2, incluant l’entretien hivernal conformément au Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d’aide à la voirie locale.

**ADOPTÉE**

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **RIDL – RAPPORT ANNUEL 2018**

Dépôt du rapport annuel 2018 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Février 2019. Ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité.

### **RIDL – BILAN DE MASSE 2018**

Dépôt du bilan de masse 2018 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Février 2019. Ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité.

### **RIDL – REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2018**

Dépôt du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles – Redistribution 2018 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Février 2019. Ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité.

\*\*\*\*\*

## **URBANISME**

133-04-2019

### **FQM – Formation *La procédure d'évaluation environnementale québécoise et le rôle du BAPE* – Webinaire 11 avril 2019**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspectrice en bâtiment et en environnement à s'inscrire au webinaire sur la procédure d'évaluation environnementale québécoise et le rôle du BAPE qui se tiendra le jeudi 11 avril 2019 et à payer les frais d'inscription au montant de 60\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**LOISIRS**

**134-04-2019**

**SOUSSIONS POUR L'INSTALLATION D'UNE MINUTERIE POUR LES LUMIÈRES DU TERRAIN DE TENNIS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a fait une demande de prix auprès de trois entrepreneurs électriciens pour l'installation d'une minuterie pour les lumières du terrain de tennis ;

CONSIDÉRANT les prix reçus :

DP MEILLEUR INC.	634,54 \$ plus taxes
CONTRÔLE TECH	796,89 \$ plus taxes
GERMAIN VILLENEUVE ÉLECTRICIEN INC.	1 429,97 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour l'installation d'une minuterie pour les lumières du terrain de tennis à DP Meilleur inc. pour la somme de 634,54 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**135-04-2019**

**LOISIRS LAURENTIDES – CAMPAGNE D’AFFILIATION 2019-2020**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf s'inscrive à titre de membre actif de Loisirs Laurentides pour le tarif de 80,48 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

136-04-2019

**DEMANDE AU CLUB DE MOTOS-NEIGE ANTI-LOUP INC. POUR L'ENLÈVEMENT DES PASSERELLES POUR MOTONEIGES DANS LA PASSE DU NORD-EST**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au club de Motos-Neige Anti-Loup inc. de procéder à l'enlèvement des passerelles pour motoneiges dans la passe du Nord-Est (entre le Grand et le Petit lac du Cerf).

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**CULTURE**

137-04-2019

**RÉSEAU BIBLIO LAURENTIDES – ÉCHANGE DE LIVRES – 15 MAI 2019**

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les personnes suivantes à participer à l'échange de livres qui se tiendra à Sainte-Agathe-des-Monts, le mercredi 15 mai 2019 : Madame Rolande Huberdeau ainsi que deux membres du comité de la bibliothèque et à rembourser leurs frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

138-04-2019

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 348-2019 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Danielle Caron qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 348-2019 sur la gestion contractuelle.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

139-04-2019

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 349-2019 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, À L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 282-2011**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Jacques de Foy qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 349-2019 déléguant certains pouvoirs à la directrice générale et secrétaire-trésorière, à l'inspecteur municipal et abrogeant le règlement numéro 282-2011.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**VARIA**

140-04-2019

**CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – 12, 13 ET 14 JUIN 2019**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipal, monsieur Maurice Marier, à participer au congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 juin 2019 et à payer les frais d'inscription au montant de 565 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser les frais de repas non inclus dans le congrès sur présentation des pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 avril 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.



141-04-2019

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras  
appuyé par le conseiller Jacques de Foy  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 21 h 01.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

Raymond Brazeau  
maire suppléant

Jacinthe Valiquette  
directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, Raymond Brazeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

Raymond Brazeau  
maire suppléant.